

**Communiqué unitaire du 2 novembre**  
**FIDL - UNL - Solidaires Étudiant-e-s - UNEF**  
**FSU - CGT Éduc'action - SUD Éducation**  
**GISTI - LDH - La Voix des Rroms - RESF - JC**

À l'initiative du Réseau Éducation sans Frontières, des représentants de syndicats lycéens et étudiants, de syndicats de personnels de l'éducation, et d'associations des droits de l'homme ont tenu une réunion unitaire le 28 octobre pour envisager les suites à donner aux inadmissibles expulsions de jeunes scolarisés auxquelles le gouvernement a procédé ces derniers mois.

Pour nous, il est hors de question d'accepter que la scolarité d'élèves soit saccagée par des décisions injustes, arbitraires et brutales. Tout élève doit pouvoir mener sa scolarité à terme, quels que soient sa nationalité, son statut ou celui de ses parents. La disparition d'un élève, capturé dans le cadre scolaire ou ailleurs, est un événement intolérable.

Nous exigeons le retour des élèves expulsés avec leurs familles : de Khatchik, lycéen parisien expulsé en Arménie, de Léonarda avec toute sa famille, expulsées au Kosovo, mais aussi de Cheikh Kouyate, lycéen de Crest (Drome) expulsé au Mali en juin alors qu'il allait passer une épreuve de baccalauréat, de David Victor, élève malgache de BTS au lycée L. Rascol d'Albi expulsé en mai, de Dreini Kalanderi, élève kosovar du lycée d'Audincourt expulsé le 1er octobre, et de tous ceux et de toutes celles qui ont sans doute été expulsés en silence.

Un changement profond de la politique migratoire menée depuis des années par les gouvernements successifs est indispensable.

Nous exigeons un changement de loi afin que l'expulsion des jeunes en parcours de formation (apprentis, lycéens, étudiants...) ne soit plus possible. Leur régularisation, comme celle des familles d'enfants mineurs, doit être la règle.

Pour atteindre ces objectifs, les syndicats lycéens appellent les élèves à engager l'action dès la rentrée, dans tous les établissements. Des manifestations sont notamment d'ores et déjà prévues le mardi 5 novembre et le jeudi 7 novembre. Les syndicats et les associations représentées apportent leur soutien au mouvement lycéen, et l'accompagneront avec leurs moyens spécifiques.

**Nous appelons à manifester massivement avec les lycéen-ne-s.**